

« Nota qu'outre la somme de 1.200 liv. cy dessus énoncée, on a de plus payé 24 liv. pour caisse, émballage et autres frais faits par rapport ausd. tableaux, comme il se voit aux livres des comptes de la communauté de l'année 1763.

« On a encore payé 19 liv. 2 s. 3 d. pour le port de Paris à Lyon, droit de douane et posage en leurs places des susd. tableaux, ce qui est rapporté au livre des comptes de la sacristie de lad. année.

« Le total de la dépense pour les susd. tableaux monte à la somme de 1.243 liv. 2 s. 3 d. »

21°. — Sallé du chapitre. « Il est marqué au livre des comptes de l'année 1679, fol. 47, rect., qu'en lad. année avons payé au sr Morne, peintre, la somme de 18 liv., tant pour avoir travaillé à faire un tableau dans l'ancien chapitre du couvent, qui représentoient un religieux de l'Ordre mort, autour duquel étoit un autre religieux en surplis avec l'étole, qui luy jettoit de l'eau bénite et quelques autres religieux en leurs habits ordinaires, qui pleuroient et s'essuyoient les yeux avec leurs mouchoirs, que pour avoir fourni quelques couleurs pour led. tableau, et avoir huilé et doré un filet du quadre, le reste d'iceluy étant peint en noir. Plus que nous avons payé 9 liv. au menuisier, qui a fait led. quadre.

« Le prix de ce qu'a coûté tout ce qu'on a acheté pour peindre led. tableau et les bancs qui étoient autour du chapitre avec leurs dossiers, qui faisoient une petite boiserie, n'est pas spécifié, excepté quelques sols; et on voit qu'on a employé trois livres d'or faux, de la litarge d'or, du verd de gris, du noird de fumée et de l'huile de noix pour la peinture du quadre et de la côle de Gand, de l'azur, du blanc de Troyes et du plomb de mer rouge pour celle des bancs : »